



## Conseil économique et social

Distr. générale  
30 novembre 2002  
Français  
Original: anglais

### Commission de statistique

Trente-quatrième session

4-7 mars 2003

Point 6 e) de l'ordre du jour provisoire\*

Activités non classées par domaine :

coordination et intégration des programmes statistiques

### Coordination de la collecte de données statistiques auprès des pays

#### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport a été établi suite à la demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-troisième session<sup>a</sup>. Y sont décrites les initiatives prises par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies avec d'autres organisations internationales en vue d'éliminer les doublons des activités de collecte des données.

Les points sur lesquels la Commission est invitée à se prononcer sont énoncés au paragraphe 6.

<sup>a</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 2002, Supplément No 4 (E/2002/24), par. 80.*

\* E/CN.3/2003/1.



1. Comme suite à la demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-deuxième session<sup>1</sup> la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies a demandé aux 53 organismes nationaux de statistique qui étaient représentés de dresser une liste des cas où les collectes de données statistiques par les organisations internationales faisaient double emploi. Elle a reçu 11 réponses, lesquelles ont été portées à la connaissance de la Commission de statistique à sa trente-troisième session (voir E/CN.3/2002/30, annexe).

2. Le Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination a examiné la question à sa trente-cinquième session (Vienne, 18-20 septembre 2001). Les organisations responsables des collectes (Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et Division de statistique de l'ONU) se sont penchées sur chacun des cas portés à leur connaissance et ont fait part de leurs conclusions à la Commission de statistique à sa trente-troisième session, en 2002<sup>2</sup>.

3. Durant une réunion interinstitutions sur la coordination des activités statistiques (New York, 17-19 septembre 2002), les organisations internationales ont dit qu'elles entendaient continuer à examiner les cas de demandes faisant double emploi qui n'avaient pas encore été réglés et à suivre la question de façon générale. Le nouveau Comité de coordination des activités statistiques, qui a pris la suite du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination, centralisera l'examen de la question.

4. Dans certains cas, les organisations ont déjà éliminé les collectes faisant double emploi. Ainsi, la Banque asiatique de développement a décidé d'utiliser les données relatives à la population active et au chômage collectées par l'OIT pour rédiger son questionnaire prérempli et la Division de statistique a conclu de nouveaux accords avec l'OIT et l'UNESCO qui ont trait à l'échange des données démographiques nationales. Dans d'autres cas, les organisations ont engagé des consultations.

5. Sur un plan plus général, la Division de statistique s'est intéressée à ses propres collectes de données. Un rapport intitulé « Activités de collecte de données de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et contrôle de qualité » figure en annexe au présent rapport. La Division a également commencé à revoir les différents accords conclus avec d'autres organisations internationales et organisations régionales s'agissant de l'échange de données démographiques nationales et d'autres données.

6. La Commission de statistique est invitée : a) à souscrire à la démarche suivie par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et le Comité de coordination des activités statistiques afin de remédier au problème des collectes en double; b) à demander au Comité de coordination des activités statistiques de continuer à travailler sur la question et de faire rapport sur les progrès accomplis; c) à encourager les États Membres à signaler à l'attention de la Division de statistique les collectes internationales de données qui font double emploi.

*Notes*

- <sup>1</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2001, Supplément No 4* (E/2001/24), chap. I, sect. A.
- <sup>2</sup> Voir E/CN.3/2002/30 et le document de travail intitulé « Observations on issues related to coordination of data collection from countries by international organizations and interim report on investigation of incidences notified by countries ».

## Annexe

### **Activités de collecte de données de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et contrôle de qualité**

1. On trouvera dans la présente annexe un bref aperçu des activités de collecte de données auxquelles se livre la Division de statistique et une description des procédures et principes qu'elle suit pour vérifier et corriger les données qui lui sont communiquées.

#### **Collectes de données**

2. La Division de statistique procède à des collectes périodiques de données pour 19 ensembles de séries statistiques (dont la liste figure en appendice).

#### **Périodicité**

3. La plupart des collectes de données de la Division de statistique sont annuelles, les exceptions étant les suivantes :

- *Exportations et importations totales : valeurs et indices* (périodicité mensuelle);
- *Exportations de biens manufacturés et importations de combustibles* (périodicité annuelle, trimestrielle et mensuelle);
- *Indices de la production industrielle* (périodicité trimestrielle);
- *Statistiques de l'environnement* (périodicité biennale).

#### **Actualité des données**

4. Le délai de parution<sup>a</sup> des statistiques est fonction de la périodicité de la collecte et de la nature des données. Dans le cas des collectes mensuelles, les statistiques sont publiées un à deux mois après la période de référence. Dans le cas des collectes annuelles, le délai entre la période de référence et la date de publication varie de moins d'un an (*Statistiques détaillées du commerce international*) à un an et 10 mois (*Annuaire démographique – Statistiques de l'état civil*). Soucieuse de garantir l'actualité des données, la Division envoie des rappels sous différentes formes, envoie des questionnaires préremplis et encourage l'utilisation de différents supports aux fins de faciliter la communication des données (questionnaires sur papier, questionnaires informatisés, téléchargement à partir de sites Web). On trouvera des précisions à ce sujet dans la suite du document.

#### **Couverture géographique visée**

5. Par couverture géographique visée, la Division de statistique entend les pays et les zones auxquels elle demande de lui communiquer des données. La plupart des collectes statistiques de la Division visent à couvrir la totalité (ou la plupart) des pays et des zones (liste dite de la publication M49<sup>b</sup>). En raison du sujet traité, la collecte consacrée aux exportations de biens manufacturés et aux importations de combustibles ne porte que sur un petit nombre de pays (44).

### **Pays ou zones auprès desquels les données sont collectées**

6. La Division de statistique s'abstient d'intervenir dans les pays dans lesquels une autre organisation internationale collecte déjà les données dont elle a besoin, dans la mesure où elle peut se les procurer auprès de l'organisation en question sur la base d'accords, officiels ou non, d'échange d'informations. En particulier, elle ne collecte pas de données dans les pays où Eurostat ou l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)<sup>c</sup> collectent des statistiques sur le même sujet. Par ailleurs, la Division s'adresse à l'occasion à des organisations internationales appartenant ou non au système des Nations Unies (ou consulte leurs publications et leurs sites Web) lorsque des données sur certains pays ou produits lui font défaut. Par exemple, en ce qui concerne les statistiques industrielles, une partie des données provient de publications nationales et internationales : *Chemical Industry Yearbook*, *Lloyds Register of Shipping*, *Lead and Zinc Statistics*, *International Sugar Yearbook*.

### **Taux de réponse et exhaustivité des réponses**

7. La couverture géographique *visée* a été abordée au paragraphe 4 et se distingue de la couverture géographique *effective* (c'est-à-dire des pays qui fournissent effectivement des données), cette dernière étant fonction du taux de réponse. Dans les cas où la Division de statistique reprend des données collectées par d'autres organisations internationales, la couverture effective dépend bien évidemment du taux de réponse atteint par celles-ci.

8. Outre la couverture géographique, l'exhaustivité des réponses données par les pays est un facteur important. Plusieurs collectes de données obtiennent un taux de réponse et une exhaustivité insuffisants (surtout pour ce qui est des pays en développement). La situation est cependant très contrastée. L'information ci-dessous a trait à la période de référence la plus récente pour laquelle des données ont été collectées et ne porte que sur les questionnaires de la Division de statistique de l'Organisation :

- *Bulletin mensuel de statistique* – le taux de réponse atteint 25 % (taux excellent pour l'Europe, mauvais pour l'Afrique).
- *Comptes nationaux : principaux agrégats et tableaux détaillés* – le taux de réponse représente presque 60 % des pays et 95 % du PIB (le taux est mauvais pour l'Afrique et les petits États insulaires en développement).
- *Annuaire démographique – Statistiques de l'état civil* – 55 pays ont fourni toutes les données demandées ou la plupart, 36 pays ont fourni une partie des données et 132 n'ont pas répondu.
- *Annuaire démographique – Estimations de la population* – 49 pays ont fourni toutes les données demandées ou la plupart, 27 pays ont fourni une partie des données et 147 n'ont pas répondu.
- *Statistiques détaillées du commerce international* – 125 pays ont fourni toutes les données demandées ou la plupart, 50 pays ont fourni une partie des données et 25 n'ont pas répondu.
- *Courants commerciaux* – 30 des 80 pays interrogés ont fourni toutes les données demandées et 50 n'ont pas répondu.

- *Exportations de biens manufacturés et importations de combustibles* – 50 % des pays ont fourni toutes les données demandées et 25 %, des données partielles.
- *Importations et exportations totales – valeurs et indices* – seuls 30 % des pays ont répondu, fournissant des réponses incomplètes.
- *Statistiques de l'environnement* – quelque 70 pays ont donné des réponses incomplètes.
- *Statistiques de l'énergie* – quelque 35 % des pays ont donné des réponses incomplètes (Afrique : 24 %, Asie/Moyen-Orient/Océanie : 70 %, Amériques et Caraïbes : 50 %).
- *Production de biens industriels* – la moitié des pays environ communiquent des données.
- *Indices de la production industrielle* – 50 à 60 % des pays communiquent des données.

### **Sources des données**

9. En ce qui concerne les sources de données dont se sert la Division de statistique, quelques éléments d'information ont été fournis au paragraphe 5. Pour ce qui est des collectes de données obtenues des pays, la Division se tourne principalement vers les organismes nationaux de statistique. Dans certains cas, les données proviennent des banques centrales. Il peut arriver qu'un ministère ou un service administratif communiquent des données à la Division soit directement, soit par l'intermédiaire de l'organisme national de statistique. En ce qui concerne les statistiques du commerce international, la Division obtient l'information dont elle a besoin pour certains pays auprès des services nationaux des douanes. S'agissant des comptes nationaux, outre les pays, certaines données proviennent de toute une série de sources, dont les banques régionales de développement, des organisations telles que le secrétariat de la Communauté d'États indépendants (CEI), la Communauté des Caraïbes (CARICOM), et des publications telles que *Statistiques financières internationales* du Fonds monétaire international (FMI).

### **Accords de partage des données**

10. Afin d'éviter les doubles emplois, la Division de statistique a conclu un certain nombre d'accords de partage de l'information avec d'autres organisations internationales. Au principe général (dont il a été question à maintes reprises au CAC) en vertu duquel les organisations internationales ont décidé de communiquer des données aux fins de l'établissement de l'*Annuaire statistique* s'ajoutent d'autres accords en bonne et due forme relatifs au partage et à la collecte commune de données. Des questionnaires communs ont été mis au point pour les collectes de données suivantes de la Division :

- *Comptes nationaux (analyse des principaux agrégats)* – il y a longtemps que la Division, Eurostat et la Commission économique pour l'Europe (CEE) utilisent un questionnaire commun.
- *Statistiques de l'énergie* – la Division de statistique, l'OCDE et l'Agence internationale de l'énergie se servent d'un questionnaire commun.

- *Annuaire démographique* – Statistiques de l'état civil et Estimations de la population – la Division et Eurostat disposent d'un questionnaire commun.

11. Des accords de partage des données en bonne et due forme existent pour les collectes suivantes mais aucun questionnaire commun n'a été mis au point :

- Comptes nationaux (analyse des principaux agrégats) – accord avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP);
- Comptes nationaux (tableaux détaillés) – accord avec l'OCDE, Eurostat et la CEE;
- Statistiques de l'environnement – accord entre l'OCDE, la FAO, Eurostat et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE);
- Statistiques détaillées du commerce international – accord avec l'OCDE;

12. Des accords de partage de données sans caractère officiel existent pour les collectes suivantes :

- Comptes nationaux – Banque asiatique de développement, CEI, CARICOM, Banque centrale des Caraïbes orientales;
- Statistiques de l'énergie – Organisation latino-américaine de l'énergie;
- Bulletin mensuel de statistique – Organisation de l'aviation civile internationale, FMI et *Lloyds Register of Shipping*;
- Statistiques détaillées du commerce international – CEPALC et FAO;
- Importations et exportations totales – valeurs et indices – la collecte complète les publications du FMI sur le sujet.

#### **Instruments de collecte des données**

13. Ainsi qu'exposé plus haut, la Division de statistique se sert de différents instruments de collecte des données en fonction de ce qui est le plus commode pour les organisations et les pays et le plus efficace pour la correction et la diffusion des données dans la Division. La plupart des collectes de données sont sous-tendues par plus d'un instrument. Il s'agit en particulier :

- De questionnaires imprimés, préremplis lorsque cela est pertinent à l'aide de données extraites de la période de référence antérieure (cela est le cas pour les statistiques de l'énergie et de l'environnement et la production de biens industriels);
- De questionnaires informatisés (préremplis dans certains cas) qui peuvent être renvoyés par courrier électronique;
- De bases de données (sur CD-ROM par exemple) communiquées à la Division par les pays ou les organisations (il s'agit de l'instrument de collecte le plus important pour les statistiques détaillées du commerce international et les comptes nationaux);
- De publications imprimées ou sur support informatique envoyées à la Division par les pays;

- De données téléchargées par la Division à partir de sites Internet;
- De données glanées par la Division dans des publications nationales ou internationales.

14. En ce qui concerne la plupart des collectes de données auprès des pays, les questionnaires imprimés gardent toute leur importance.

#### **Métadonnées**

15. Pour que la Division puisse interpréter correctement les données qu'elle reçoit, il est indispensable que les pays lui communiquent aussi des métadonnées portant sur :

- Les méthodes utilisées (concepts, définitions, classifications), en particulier pour ce qui est des différences existant entre les méthodes nationales et les recommandations et classifications internationales;
- Les sources des données de référence;
- Certains chiffres, s'il y a lieu (notes explicatives);
- Les facteurs de conversion et les taux de change, s'il y a lieu;
- Les méthodes utilisées pour les estimations et les ajustements.

16. Dans le cas des statistiques du commerce international, il est indispensable d'avoir des précisions sur les classifications nationales des biens, les pays et zones, le système d'enregistrement (commerce général ou commerce spécial), les modes d'évaluation (CAF, FOB, etc.) et la définition exacte des pays partenaires (pays d'origine, pays d'expédition, pays de destination finale, etc.).

#### **Exhaustivité et qualité des métadonnées reçues**

17. Si, dans certains cas, la qualité des métadonnées est satisfaisante, bien souvent les pays omettent de signaler les changements de méthodes, de définitions et de classifications. La Division a pour principe de prendre contact avec les pays lorsque ceux-ci n'ont pas communiqué les métadonnées voulues. Il n'en demeure pas moins que de nombreux pays ne répondent pas comme il faudrait aux demandes qui leur sont adressées. Dans l'ensemble, les métadonnées fournies par les pays de l'OCDE sont plus précises que celles provenant des pays en développement.

#### **Procédures de traitement et de correction des données**

18. De façon générale, la Division a organisé ses activités de correction des données en deux temps : a) vérification « manuelle » des questionnaires et des documents renvoyés par les pays; b) une fois les données enregistrées dans une base de données, vérification « manuelle » et informatique tant des données communiquées par les différents pays que des totaux obtenus. Les procédures de vérification et de correction communément employées sont les suivantes.

19. Dans le cas des questionnaires imprimés, s'il y a lieu :

- Codage des lignes et des cases;
- Vérifications arithmétiques (le total des différentes valeurs est-il identique au total indiqué, etc.);

- Contrôle de la cohérence interne (y a-t-il concordance entre des données analogues, par exemple, dans le questionnaire relatif aux comptes nationaux?);
- Contrôle de vraisemblance (la valeur A est-elle plausible au regard de la valeur B?).

20. Dans le cas de données enregistrées dans une base de données, la Division procède de nouveau à certaines des vérifications décrites ci-dessus et effectue d'autres contrôles :

- Vérifications par rapport aux données communiquées antérieurement;
- Vérifications des totaux.

21. Plus précisément, la Division fait porter ses efforts et son attention sur les points suivants :

- *Annuaire démographique* – analyse des changements apportés rétroactivement par les pays;
- Commerce international – Exhaustivité des données, harmonisation des codes nationaux pour les adapter aux normes en vigueur à l'ONU, conversion des monnaies nationales en dollars des États-Unis, conversion des unités de mesure au système métrique (à chaque fois que cela est possible), comparaisons entre les valeurs unitaires et les valeurs communiquées les années antérieures;
- *Indices de la production industrielle* – Mise en concordance avec la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) révision 3.

22. En présence d'incohérences et de valeurs improbables qu'il est tout simplement impossible de rectifier, la Division interroge le pays concerné. Si elle n'obtient pas de réponse ou si les réponses tardent à venir, elle prend la décision qui lui semble la plus appropriée au regard de l'expérience : les données sont soit reproduites telles quelles et accompagnées d'une mention en ce sens, soit omises (une note explicative leur est substituée). Sauf dans quelques cas (*Bulletin mensuel de statistique*, indices de la production industrielle, courants commerciaux), la Division a pour politique de ne pas remplacer les valeurs aberrantes, improbables ou manquantes par ses propres estimations ou par des données provenant d'autres sources.

### Notes

- <sup>a</sup> Parution sous forme électronique; les versions imprimées des publications paraissent plus tard.
- <sup>b</sup> Codes standard des pays et des zones à usage statistique, ST/ESA/STAT/SER.M/49/Rev.4. Quelque 230 pays et zones y sont répertoriés.
- <sup>c</sup> Dans certains cas, Eurostat et l'OCDE collectent des données de la production industrielles auprès de pays non membres.

## Appendice

### **Collectes de données de la Division de statistique, par service et périodicité**

On trouvera ci-après la liste des collectes statistiques pour lesquelles la Division fait appel à des sources externes nationales ou internationales. Sont omises les activités de collecte qui reposent sur des sources purement internes.

**1. *Annuaire statistique (SYB)***

**Annuel**

**Service des statistiques de services**

L'*Annuaire statistique* existe sous forme imprimée et sur CD-ROM et regroupe plus de 400 séries statistiques dans plus de 80 tableaux. Les séries portent sur une vaste palette de questions sociales, économiques et environnementales : agriculture, sylviculture et pêche, balance des paiements, culture et communication, aide au développement, éducation et savoirs fondamentaux, énergie, environnement, finance, santé, nutrition, commerce international de marchandises, tourisme international, population active, production industrielle, comptes nationaux, population et établissements humains, science et technique, propriété intellectuelle, transport, salaires et prix. La version sur CD-ROM couvre la période allant de 1980 à l'année pour laquelle la Division dispose des données les plus récentes; les tableaux de la version imprimée portent sur 10 ans au maximum.

**2. *World Statistics Pocketbook (WSP)***

**Annuel**

**Service des statistiques de services**

Établi à partir de 20 sources statistiques internationales, le *World Statistics Pocketbook* regroupe 57 grands indicateurs ayant trait à la population, à l'activité économique, à l'agriculture, à l'industrie, à l'énergie, au commerce international, aux transports, aux communications, à la parité entre les sexes, à l'éducation et à l'environnement. Le profil statistique de 209 pays est présenté de manière claire et synthétique.

**3. *Bulletin mensuel de statistique (MBS)***

**Mensuel**

**Service des statistiques de services**

Le *Bulletin mensuel de statistique* existe sous forme imprimée et sur CD-ROM et regroupe des statistiques économiques mensuelles actualisées sur la plupart des pays et territoires du monde. Par ailleurs, chaque mois, une série de tableaux présente des données annuelles et/ou mensuelles qui mettent en évidence des tendances et évolutions économiques importantes. Les sujets traités ont trait à la population, aux indices de la production industrielle, aux indices de prix, à la main-d'oeuvre, aux produits énergétiques, à la production de minerai de fer, aux transports, à la construction, au commerce international de marchandises et à la finance.

**4. Comptes nationaux : principaux agrégats et tableaux détaillés (MAT NA)**

**Annuel**

**Service des statistiques économiques**

Cet instrument regroupe des statistiques sur les agrégats des comptes nationaux et des chiffres détaillés pour certaines variables : produit intérieur brut (PIB), revenu national, épargne, consommation des ménages et des administrations, exportations, importations, etc.

**5. Comptes nationaux – Analyse des principaux agrégats (AMA NA)**

**Annuel**

**Service des statistiques économiques**

Cet instrument se compose de tableaux analytiques qui regroupent des données récapitulatives sur le PIB de quelque 210 pays et zones. La plupart des données proviennent des questionnaires distribués dans le cadre de la collecte consacrée aux principaux agrégats et aux tableaux détaillés et sont complétées par des estimations établies par d'autres organisations internationales.

**6. Annuaire démographique – Statistiques de l'état civil (DVS DYB)**

**Annuel**

**Service des statistiques démographiques et sociales**

Ce questionnaire se compose de 31 tableaux ayant trait aux statistiques de l'état civil : naissances vivantes, selon qu'elles sont légitimes ou non, selon le mois de l'événement, le sexe et la durée du mariage; rang des naissances vivantes; âge du père et de la mère; poids à la naissance et âge gestationnel. Sont ensuite demandées les valeurs à porter dans les tables de mortalité abrégées et détaillées. La partie suivante concerne les décès ventilés selon l'âge pendant le mois de l'événement, le sexe, le lieu de résidence (zones urbaines et zones rurales), la situation matrimoniale et la profession. Les statistiques relatives à la mortalité infantile sont ventilées selon le mois de l'événement, l'âge et le sexe. Les statistiques sur la mortalité foetale tardive sont ventilées comme suit : âge de la mère, légitimité, rang de naissances totales et durée de gestation. Les données ayant trait aux avortements licites sont collectées selon l'âge de la mère et le nombre de naissances vivantes antérieures. Les statistiques relatives aux mariages sont ventilées selon : le mois de la célébration, la situation matrimoniale précédente du marié et de la mariée, l'âge du marié et de la mariée, et l'âge et la situation matrimoniale précédente du marié et de la mariée. Les données concernant le divorce portent sur la durée du mariage, le nombre d'enfants à charge, l'âge des divorcés et la durée du mariage.

**7. Annuaire démographique – Estimations de la population (DPE DYB)**

**Annuel**

**Service des statistiques démographiques et sociales**

Le questionnaire se compose de quatre tableaux qui portent sur des statistiques de base : estimations de la population existante selon l'âge, le sexe, la situation matrimoniale et le lieu de résidence (zone urbaine ou zone rurale) en milieu d'année et estimations de la population existante vivant dans la capitale et les villes de 100 000 habitants et plus pendant l'année pour laquelle on dispose des données les plus récentes.

**8. *Annuaire démographique – Migration (DMI DYB)***

**Annuel**

**Service des statistiques démographiques et sociales**

Le questionnaire se compose de trois tableaux : grandes catégories de départs et d'arrivées internationaux; émigrants et immigrants de longue durée, selon le pays souhaité aux fins d'un séjour de longue durée ou selon le pays du dernier séjour de longue durée; émigrants et immigrants de longue durée, selon l'âge et le sexe.

**9. *Annuaire démographique – Caractéristiques de la population (DPC DYB)***

**Annuel**

**Service des statistiques démographiques et sociales**

Le questionnaire se compose de 18 tableaux : population des grandes divisions administratives, urbaines et rurales, population des localités selon l'importance des localités et selon le sexe, données sur la population de la capitale et des grandes villes de 100 000 habitants ou plus; données sur les ménages, la population des ménages, le nombre de noyaux familiaux, selon la dimension du ménage et le nombre de personnes composant le ménage; population selon l'année d'âge et le groupe d'âge (cinq années), le sexe, la situation matrimoniale et les zones urbaines et rurales; population née dans le pays et population née à l'étranger, selon l'âge, le sexe, le pays de naissance et la durée du séjour; population âgée de 10 ans et plus selon l'aptitude à lire et à écrire et selon l'âge et le sexe; population âgée de 15 ans et plus selon le niveau d'études, l'âge et le sexe; population ayant entre 5 et 24 ans, selon la fréquentation scolaire et selon l'année d'âge et le sexe; population du sexe féminin âgée de 15 ans, selon l'âge, le nombre d'enfants nés vivants, les zones urbaines et rurales; population du sexe féminin âgée de 15 ans et plus, selon l'âge, le nombre d'enfants et le lieu de résidence (zones urbaines ou zones rurales). Les derniers tableaux classent la population selon la nationalité, le groupe national et/ou ethnique, la religion, la langue et le sexe.

**10. *Annuaire démographique – Population active (DEA DYB)***

**Annuel**

**Service des statistiques démographiques et sociales**

Le questionnaire se compose de huit tableaux : population, selon le type d'activité, l'âge et le sexe; population inactive, selon la catégorie fonctionnelle, l'âge et le sexe; population active, selon la branche d'activité, la profession, l'âge et le sexe; population active née à l'étranger, selon la profession, l'âge et le sexe; population active, selon le statut, la branche d'activité, la profession, l'âge et le sexe; population du sexe féminin, selon le type d'activité, l'âge et la situation matrimoniale.

**11. *Annuaire démographique – Ménages (DHO DYB)***

**Annuel**

**Service des statistiques démographiques et sociales**

Le questionnaire regroupe neuf tableaux : population selon l'âge, le sexe et le type de ménage; ménages selon l'âge, le sexe et la situation matrimoniale du chef de ménage; population selon le nombre de personnes composant le ménage; ménages par type de ménage, nombre de personnes composant le ménage et présence ou non d'un conjoint, selon l'âge et le sexe du chef de ménage.

12. *Statistiques détaillées du commerce international (DIT)*

**Annuel**

**Service des statistiques du commerce international**

Des statistiques annuelles sont collectées sur la valeur et le volume des importations et des exportations par produit et pour les différents produits sur les pays partenaires et les monnaies nationales.

13. *Courants commerciaux (DOT)*

**Annuel**

**Service des statistiques du commerce international**

La périodicité est annuelle et les statistiques portent sur la valeur totale en monnaie nationale des importations par pays d'origine et la valeur totale des exportations par pays de destination finale.

14. *Exportations de biens manufacturés et importations de combustibles (MGE)*

**Annuel, trimestriel et mensuel**

**Service des statistiques du commerce international**

L'information recueillie a trait à la valeur des exportations de biens manufacturés (indice de valeur unitaire et indice du quantum) et aux importations de combustibles (valeur, indice de la valeur unitaire, indice du quantum). La périodicité est annuelle, trimestrielle et mensuelle.

15. *Exportations et importations totales; valeurs et indices (TEI)*

**Mensuel**

**Service des statistiques du commerce international**

Les statistiques sont annuelles, trimestrielles et mensuelles et concernent la valeur totale, la valeur unitaire et les indices du quantum des importations et des exportations.

16. *Statistiques de l'environnement (ENS)*

**Biennal**

**Service de l'environnement, de l'énergie et de l'industrie**

Cet instrument permet de collecter un ensemble complet de grands indicateurs et variables dans les domaines suivants : ressources en eau et pollution, émissions atmosphériques et qualité de l'air, production et traitement des déchets, utilisation et dégradation des terres. Les statistiques ont trait aux pays qui ne sont pas couverts par les collectes de l'OCDE et d'Eurostat.

17. *Statistiques de l'énergie (ERS)*

**Annuel**

**Service de l'environnement, de l'énergie et de l'industrie**

Cet instrument permet de collecter les statistiques énergétiques de plus de 215 pays et zones dans les domaines suivants : production, commerce et consommation intermédiaire et finale d'énergie primaire, secondaire, classique, non classique, nouvelle et renouvelable. On y trouve également des données sur le pouvoir calorifique qui facilitent le passage à des unités d'usage courant (téra-joule,

équivalent charbon et équivalent pétrole) aux fins de comparaisons entre les différents combustibles.

**18. *Statistiques de la production de biens industriels (ICP)***

**Annuel**

**Service de l'environnement, de l'énergie et de l'industrie**

Cet instrument regroupe pour tous les pays du monde des données annuelles sur la production de biens industriels par tous les établissements qui exercent une activité liée aux industries extractives, aux industries de transformation et à la distribution d'électricité, de gaz et d'eau. Les produits retenus figurent dans la « Liste partielle de produits et matières » (Série M, No 54, deuxième partie), laquelle regroupe quelque 530 produits. Les produits de la liste sont codés selon la CITI révision 2.

**19. *Indices de la production industrielle (INI)***

**Trimestriel**

**Service de l'environnement, de l'énergie et de l'industrie**

Cet instrument a trait aux indices mensuels, trimestriels et annuels de la production industrielle mondiale, lesquels sont publiés dans l'*Annuaire statistique* et dans le *Bulletin mensuel de statistique*. Ils indiquent les tendances en ce qui concerne la valeur ajoutée en dollars constants des États-Unis et permettent de suivre les branches d'activité suivantes : industries extractives et composantes; industries de transformation et composantes ou combinaisons de composantes; électricité, gaz et eau. Les définitions et les classifications appliquées sont celles de la CITI révision 3.

---